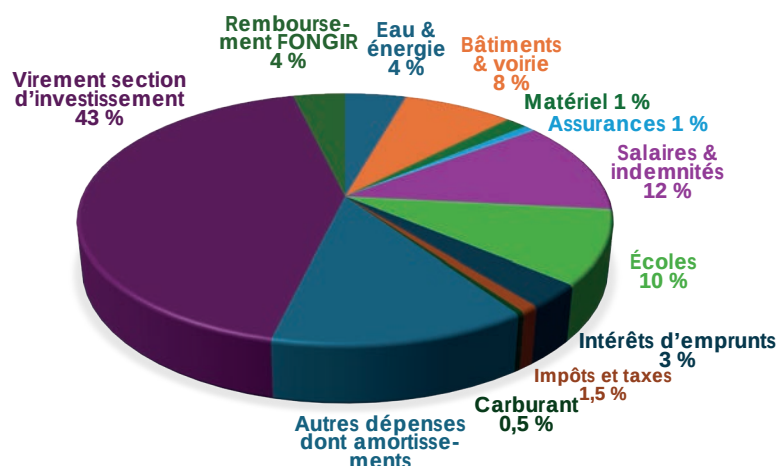




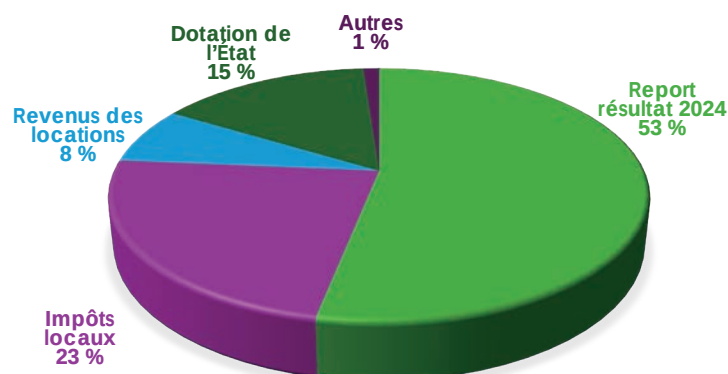
Finances et budget

En avril dernier était voté le budget 2025 de la commune. Celui-ci est globalement en légère baisse par rapport à l'an dernier (moins 5 %), car les investissements seront moins importants cette année. Le budget de fonctionnement est à l'équilibre avec 822 713 € en recettes et en dépenses. Le budget en investissement est lui aussi à l'équilibre avec 514 980 € en recettes et en dépenses. En fonctionnement, les charges salariales ont légèrement progressé, les coûts d'énergie restent élevés mais se sont stabilisés. À noter également une hausse de 13 % de notre cotisation au syndicat des écoles (SIVOM d'AHVI).

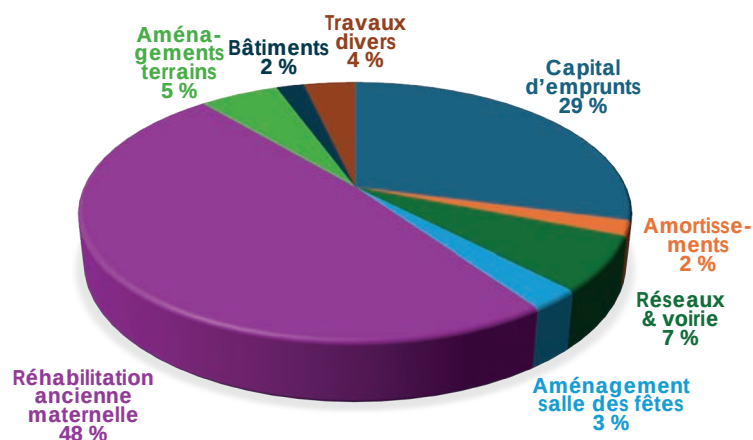
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 822 713 €



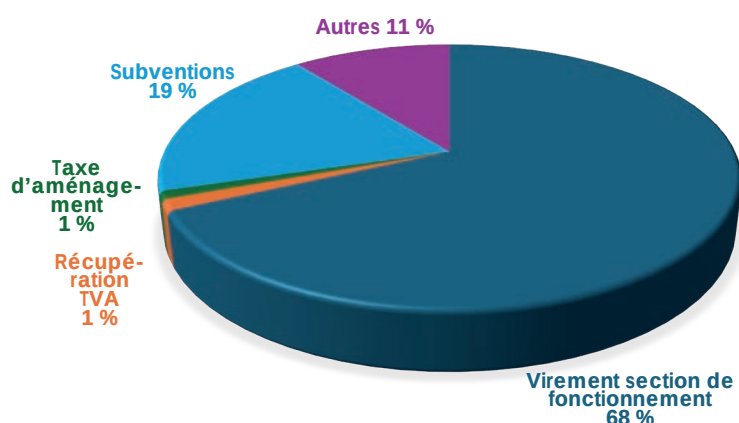
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 822 713 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 514 980 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 514 980 €



Travaux et projets en cours

RÉNOVATION & TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE MATERNELLE

La commune a obtenu le permis de construire pour transformer l'ancienne école maternelle en cabinet de kinésithérapie. Ces travaux, essentiellement axés vers la rénovation énergétique et de légers réaménagements intérieurs, seront financés avec l'aide de subventions du Conseil Départemental (Fonds d'Aide Rural) et de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 74 500 €. Le futur locataire apportera lui aussi sa participation financière et personnelle au projet. La consultation des entreprises va être lancée au mois de juillet et l'ouverture du cabinet est prévue début 2026.



RAFRAÎCHISSEMENT DE LA SALLE DES FÊTES



Ce bâtiment emblématique du village, déjà rénové par le passé, ne répond plus vraiment aux exigences actuelles. Afin de le préserver et d'en améliorer le confort d'utilisation, nous avons déposé un dossier de demande d'aide auprès du Conseil Départemental. Pour éviter la dégradation des murs de façade, une gouttière va être installée en périphérie du toit en ardoises. Pour l'accueil des spectacles, le muret de la scène va être supprimé. L'éclairage sera entièrement changé par du LED ainsi que les éclairages de secours. Le plafond de la petite salle d'activités sera isolé et l'éclairage actualisé. Les murs du couloir d'entrée seront réparés et des rampes seront installées sur les marches du perron d'entrée pour améliorer l'accessibilité. Le coût estimé de ces travaux est de 9 500 € HT

et nous espérons 50 % d'aide. Il faudra dans l'avenir envisager une rénovation énergétique plus globale.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES

Ces travaux, rendus nécessaires par l'évolution de la consommation électrique, devraient permettre d'éviter les fortes baisses de tension que subissent une partie des habitants de la rue de l'Adour et de l'impasse Camp Debat. Les réseaux électriques et téléphoniques seront enfouis depuis le n°445 jusqu'au 595 de la rue de l'Adour et tout le long de l'impasse. Cela nous oblige à revoir l'implantation de l'éclairage public par endroits et nous remercions les particuliers qui acceptent l'installation de consoles pour l'éclairage public sur la façade de leur maison. Les études pour ce chantier sont presque terminées et les travaux sont prévus pour le deuxième semestre 2026. Une grande partie du coût sera prise en charge par le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE 65) et nous sommes dans l'attente du montant du reste à charge pour la commune.

PROGRAMME TÊTE EN LED

C'est fait, l'éclairage public de la commune a entièrement été changé. Tous les projecteurs d'éclairage routier ont été changés pour des équipements à technologie LED pilotables à distance. Cette nouvelle technologie permet une souplesse de la gestion de l'éclairage public au lampadaire prêt. Ce nouveau matériel nous fera réaliser une économie de 50 % sur les dépenses d'énergie antérieures. Depuis ce changement de matériel, des réglages de baisse d'intensité (40 % maximum) se font durant la nuit et sont adaptés à la fréquentation et la dangerosité de l'axe routier. Le coût de cette opération d'un montant de 67 403 € HT est financé par un emprunt porté par le SDE 65 que nous devons rembourser par des échéances annuelles d'un montant de 6 003 € sur les dix ans à venir. Les anciens lampadaires comme ceux de la place seront eux aussi prochainement modernisés.

MOBILIER URBAIN

La forte fréquentation des aires de jeux confirme l'intérêt de ces équipements par les administrés. Nous allons poursuivre l'aménagement en réhabilitant le mobilier urbain vétuste sur la place du village et en installant deux nouveaux bancs près du lavoir. Une nouvelle table de pique-nique sera installée au square du 19 mars, ainsi qu'un nouveau panneau d'affichage municipal. La zone de jeux au terrain de pétanque proche de l'Adour recevra l'ancien mobilier réparé. Enfin, comme nous l'a suggéré Alice, une très jeune arcizacaise, des poubelles seront aussi mises en place dans ces zones. L'achat de ces équipements pour un montant de 4 800 € a été subventionné à hauteur de 25 % par le Département.



Saison culturelle 2025-2026

Le partenariat avec la Scène Nationale du Parvis a été reconduit pour la saison 2025-2026. Nous vous proposons cette année, au tarif abonnés, 4 spectacles à la salle des fêtes et 2 représentations dans les locaux du Parvis ou du Théâtre des Nouveautés de Tarbes avec un transport en bus gratuit depuis le centre du village.



• *L'Envol* - Cie Nokill

Samedi 11 octobre 2025 à 20h30 à la salle des fêtes

Les deux complices traversent l'histoire du vol à travers les siècles : à tour de rôle, ils partagent leur fascination et leurs analyses pointues sur le sujet, pour finalement en venir à des expérimentations qu'ils déploient sous les yeux du public. En convoquant à la fois trucages cinématographiques, images animées, magie et musique électro, ils embarquent les spectateurs dans leurs délires qui avec eux échappent aux lois de la pesanteur. Au-delà de la forme, il est touchant de les voir partager ce jeu totalement fantaisiste : ces

deux-là se sont offert un beau cadeau, de belles heures (de vol) ensemble sur scène. Toute en finesse, humour et poésie, cette dinguerie sortie tout droit de leurs imaginaires n'est pas sans rappeler l'univers de Méliès ou de Buster Keaton. Un vrai coup de cœur à partager en famille !

8 €, ou 6 € pour les étudiants, -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.

• *So slow* - Romain Jarry / Loïc Varanguien de Villepin / Cie des Limbes

Vendredi 7 novembre 2025 à 18h et 21h à la salle des fêtes

Dans un dispositif immersif, sonore et lumineux, la Compagnie des Limbes nous invite à danser le slow, à ralentir le temps et à le respirer, intensément. Boule à facettes, play-list savamment choisie (After laughter de Wendy Rene, Purple Rain de Prince, Just de David Lang... entre autres), matières poétiques, chorégraphiques, philosophiques, dont un texte documentaire sur l'histoire du slow, le dispositif imaginé par la Compagnie des Limbes plonge le spectateur-danseur dans un lieu-refuge où l'on retrouve la chaleur humaine, l'envie de danser avec l'autre, et où sont convoqués des souvenirs adolescents pour les plus de 50 ans ! Guidée par des performeurs tout à la fois musiciens, danseurs, chanteurs, la communauté est invitée avec douceur et en confiance à vivre l'expérience sensible de la lenteur et de la rêverie, et à tisser un intime collectif.



8 €, ou 6 € pour les étudiants, -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.



• *Trois contes et quelques* - Emmanuel Adely / groupe Mercy

Vendredi 13 février 2026 à 20h30 à la salle des fêtes

Dans *Trois contes et quelques*, le groupe Merci passe Charles Perrault à la moulinette. Un spectacle caustique et jubilatoire qui fait grincer les chevilletes !

Des princes en costume blanc aux miroirs magiques en passant par des bals qui finissent à minuit, des petits chaperons rouges, des pommes empoisonnées, des chevilletes et bobinettes censées ouvrir les portes, des nains sifflotant et des souliers de verre sans marque. Les grandes personnes ressassent

ces sornettes depuis des siècles, prises en otage par les enfants qui refusent de s'endormir. Ces *Trois contes et quelques* écrits par Emmanuel Adely proposent enfin d'écouter ces histoires sans eux, en claquant la porte et leur interdisant l'accès avant 12 ans, et toc !

8 €, ou 6 € pour les étudiants, -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.

• *L'Oiseau ravage* - Charlène Moura / Marek Kastelnik / Cie Le bruit du vent dans les arbres **Mardi 7 avril 2026 à 20h30 à la salle fêtes**

L'Oiseau Ravage, c'est Marek Kastelnik, le pianiste du spectacle Jazz Magic découvert lors de la saison 22.23, accompagné de Charlène Moura, saxophoniste et vocaliste déjantée. Ensemble, ils dévoilent deux propositions musicales à la fois émouvantes et empreintes d'humour au gré des Hautes-Pyrénées. Une musique aux couleurs éclatantes à ne pas manquer !

Une exploration musicale à la croisée des jazz mêlant compositions sensorielles et audacieuses qui oscillent entre lyrisme et humour. Ce spectacle est une expérience où chaque instant est marqué par l'imprévu plongeant le public dans un tourbillon d'émotions et de sensations. Un voyage sonore inclassable, à découvrir sans attendre !



8 €, ou 6 € pour les étudiants, -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.



• **La puce à l'oreille - Georges Feydeau / Mélanie Vayssettes / Simon Le Floc'h / le club dramatique**
Mardi 2 décembre 2025 à 20h30 au Théâtre des Nouveautés à Tarbes
Navette depuis Arcizac-Adour

Vaudeville à la mécanique infernale, *La puce à l'oreille* est un classique du genre. La compagnie le club dramatique revisite et modernise cette comédie rocambolesque pour mieux en faire crépiter toutes les ressources comiques et scéniques.

Raymonde Chandebise soupçonne son mari d'adultère. Elle lui tend un piège en lui donnant rendez-vous anonymement à l'hôtel du Minet-Galant. Monsieur Chandebise répond à l'appel en y envoyant son fidèle ami Tournel, mais il ne sait pas que le garçon d'étage, Poche, est son sosie. L'hôtel devient alors le théâtre d'une farce gigantesque où la mécanique des quiproquos, des mensonges et des tromperies s'emballe sans que personne ne parvienne à l'arrêter... *La puce à l'oreille* est d'une construction redoutable, l'avalanche de disputes et de méprises, le rythme effréné des situations improbables donnent à voir l'une des meilleures pièces du répertoire dont seul Feydeau a le secret. Réjouissant.

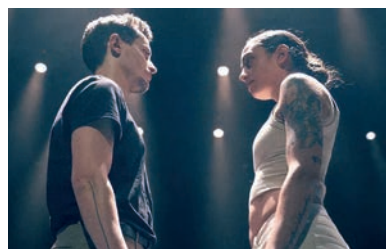
21 €, ou 10 € pour les étudiants, -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.

• **Témoin - Saïdo Lehlouh / Cie Black Sheep / Collectif FAIR-E**
Lundi 18 mai 2026 à 20h30 au Parvis - navette depuis Arcizac-Adour

Le chorégraphe Saïdo Lehlouh, star de la danse break, membre du collectif FAIR-E et directeur associé du CCN de Rennes, signe un ballet hip-hop élégant, lyrique et spectaculaire mettant en scène 20 interprètes sur une bande-son signée Mackenzy Bergile et qui rend hommage au rap américain et français des années 1990.

Spectaculaire, *Témoin* l'est d'abord par sa mise en scène léchée, inspirée de celle de Clément Cogitore pour les Indes Galantes. Sur un plateau sombre, obscurci par la brume, surgissent des silhouettes à contre-jour ou éclairées par des projecteurs tamisés. Vingt danseurs, tous issus de la scène hip-hop, du break, du krump, du waacking, du freestyle, de l'électro ou du top rock, vont évoluer par nappes, tantôt dans un collectif presque organique, tantôt dans des improvisations individuelles somptueuses. Mais la puissance et la singularité de cette pièce résident dans l'utilisation du matériau chorégraphique hip-hop. Saïdo Lehlouh transcende la pure technicité et virtuosité. Il signe un vibrant regard sur la richesse et la puissance venant de la marge, par des danses aux allures brutes qui dévoilent ici leurs strates sensibles.

26 €, ou 10 € pour les étudiants, -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.



Pour réserver vos places, vous pouvez soit déposer en mairie la liste des spectacles auxquels vous souhaitez assister, vos coordonnées complètes et un chèque du montant correspondant, soit vous adresser directement au Parvis.

Repas du 14 juillet

Le traditionnel repas du 14 juillet offert par la municipalité aura lieu le **dimanche 13 juillet 2025**.

Nous vous attendons dès 19h devant la salle des fêtes munis de vos couverts et de votre bonne humeur ! Une buvette sera tenue par les conscrits.



État civil

Naissances :

- Paul Dubarry, le 19 décembre 2024
- Anton Landaburu, le 2 janvier 2025
- Lola Pépouey, le 5 février 2025
- Basile Grassin, le 6 juin 2025
- Ilyes Soualah, le 8 juin 2025
- Thaïs Pucheu, le 17 juin 2025

Décès :

- André Saint-Martin, le 23 juin 2025

Mariage :

- Mathilde Figueira et Alexandre Marques, le 5 juillet 2025

Restez informé, inscrivez-vous à la lettre d'information ! Rendez-vous sur www.arcizac-adour.fr
 Déjà 150 personnes sont abonnées !

